MAPPE MONDE
2/1993

LA DIFFÉRENCIATION SPATIALE DE L'ÉCONOMIE DE PLANTATION

Éric MOLLARD*

RÉSUMÉ *Le chorème de la zone d'attraction, mis en œuvre à trois reprises, propose une modélisation de l'usage du sol en économie de plantation. Son application successive donne naissance à des interactions qui expliquent certains déséquilibres géographiques dans la région proche d'Abidjan.*

• ABIDJAN • CHORÈME • MODÉLISATION • PLANTATION

ABSTRACT *On three distinct occasions, the «sphere of attraction» choreme serves as a basis for land use modelling in a plantation economy. Successive applications result in interactions which account for certain geographical imbalances in the area around Abidjan.*

• ABIDJAN • CHOREME • MODELLINSG • PLANTATION

RESUMEN *El corema de la zona de atracción, puesto en práctica tres veces, propone una modelización de la utilización del suelo en el marco de una economía de plantación. Su aplicación sucesiva genera interacciones que explican algunos desequilibrios geográficos en los alrededores de Abidjan.*

• ABIDJAN • COREMA • MODELIZACIÓN • PLANTACIÓN

L'abondance de la forêt ivoirienne a très tôt attiré les populations des savanes septentrionales. Et, dès les années 1950, dans le Sud-Est, le caractère massif des installations y a donné naissance à une petite paysannerie. La concurrence sur les fronts pionniers a contribué à ce que les jeunes plantations paysannes y soient conjuguées sur un mode extensif. Dans les années 1970, la disparition de la forêt de Basse Côte-d'Ivoire, frange méridionale du Sud-Est, a fait dévier les flux de population vers le Centre d'abord, puis vers le Centre-Ouest et, dans les années 1980, vers le Sud-Ouest. Cette disparition a rendu nécessaires des ajustements techniques: ainsi, à la plantation de la banane entre les jeunes caféiers sur défriche forestière s'est substitué un système de culture exclusivement vivrier où ont alterné igname et manioc avec une jachère courte. Mais le changement technique le plus remarquable, le plus localisé aussi, a été le passage à l'intensification des cultures. En effet, la nature extensive des plantations initiales avait abouti à un blocage puisque caféières et cacaoyères avaient vieilli sans entraîner de réaction de la part des planteurs âgés; parallèlement, l'esprit pionnier s'était dilué à cause de l'indécision concernant les règles d'héritage au sein d'une société en cours de recomposition. Aujourd'hui, malgré une colonisation récente, un milieu homogène et un statut technique similaire, le Sud-Est est le théâtre d'une différenciation spatiale des cultures.

* Agro-économiste, Laboratoire d'Études Agraires, ORSTOM, Montpellier.

Mise en place de l'économie de plantation: 1950-1970

En assurant une stature internationale au port, le percement du canal de Vridi a consacré le rôle économique d'Abidjan. Dans les années 1950, la capitale a alors cristallisé les tendances d'un développement disséminé dans le pays. Le phénomène a été radical dans la région alentour, dont la polarisation peut s'analyser aujourd'hui selon ses différentes composantes historiques. Le chorème de la zone d'attraction (Cheylan *et al.*, 1990) centrée sur la capitale est utilisé successivement pour chacune d'elles: mise en place des plantations paysannes, accès à la diversification des cultures arborées et possibilité de vente de manioc.

L'économie de plantation s'est propagée spontanément en suivant les voies de communication, jusqu'à occuper l'ensemble de l'espace régional. Grâce à une certaine garantie foncière ou par défaut de main-d'œuvre, les autochtones ont été parfois lents à mettre leur terre en valeur. Les modalités d'accueil des immigrants ont été contrastées: braderie de la forêt, complémentarité entre terre et force de travail, ou bien préservation intégrale de territoires, comme chez les Adioukrou. Le modèle de la figure 1 exprime la réponse migratoire et l'extension des fronts pionniers suite à la demande de produits agricoles pour l'exportation. Dans le creuset interethnique, la société paysanne doit combiner, encore aujourd'hui, la tradition et une économie marchande exacerbée, recomposant les modes de faire-valoir, la valeur attachée à la terre, les modalités d'héritage et la division du travail.

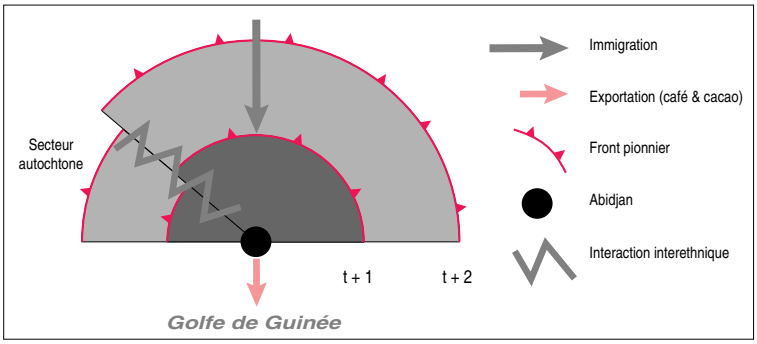

1. Propagation de l'économie de plantation

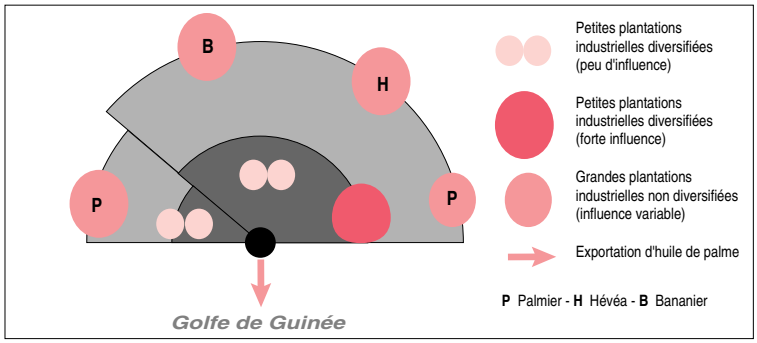

2. Culture industrielle et économie paysanne

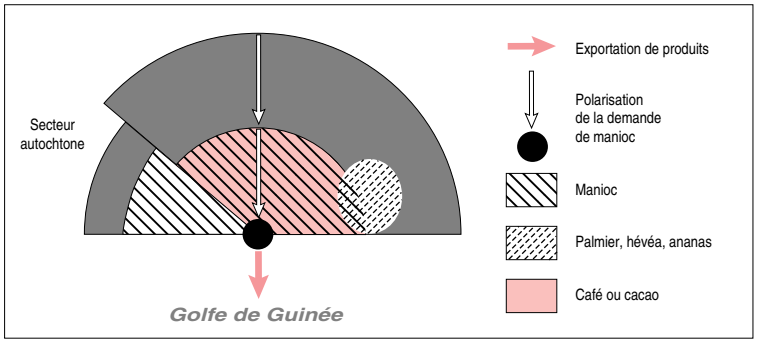

3. Répartition des cultures de vente

Les effets de la culture industrielle sur le paysannat: 1960-70

Alors que la logique coloniale préconisait la spécialisation de chacun des segments de l'Empire, le gouvernement de la Côte-d'Ivoire indépendante a impulsé une politique volontariste de diversification des débouchés. C'est ainsi que, schématiquement, trois séries de plantations industrielles ont vu le jour, auxquelles s'ajoutent quelques opérations exclusivement privées (banane, ananas frais, plantes à fleurs).

• Les premières plantations industrielles ont côtoyé les centres de recherche agronomique et valorisé leur savoir-faire. D'une taille de plusieurs centaines d'hectares, elles ont été implantées dans des forêts déclassées, sur des savanes forestières peu travaillées ou encore en louant et aménageant des blocs de parcelles (culture de l'ananas).

• Toujours autour d'une unité de traitement, les plantations industrielles suivantes ont cherché à susciter la participation paysanne. Grâce à des aides substantielles, les plantations paysannes de caféiers ont été converties en plantations «villageoises» encadrées: cocotier d'abord, palmier et ananas ensuite, hévéa plus tard. En effet, acculés dans la voie sans issue de l'agriculture pionnière extensive, ces planteurs ont arraché les caféières les plus anciennes et engagé leurs plantations dans un mode de production intensif. Si ce phénomène a eu lieu près de Bonoua, à l'est; il n'a pas eu le succès escompté chez les Adioukrou, à l'ouest, pour des raisons en partie culturelles.

• Lors de la troisième vague, des plantations de plusieurs milliers d'hectares ont été aménagées sur les marges forestières d'alors. Du fait de ce gigantisme, les paysans voisins se trouvaient dans le périmètre de ramassage d'un seul produit «industriel», dépendant d'une seule source d'intensification. L'importance de la diversification, qui accompagne alors l'intensification de la conduite des vergers, dépend finalement de deux phénomènes d'expansion de rythmes différents. En premier lieu, la progression des fronts pionniers suit la poussée migratoire et l'accès aux marchés, dans un décor où se côtoient des zones encore forestières, d'autres en pleine production et, enfin, celles des vieux vergers paysans, peu productifs. En second lieu, on a affaire à la logique d'extension des plantations industrielles. D'abord de faible ampleur dans les forêts interstitielles proches d'Abidjan, cette extension se poursuit ensuite, toujours de façon interstitielle, par la mise en place d'un ensemble diversifié de plantations industrielles ayant une volonté politique de «partenariat», pour aboutir enfin à des plantations gigantesques à l'orée des vastes pans de forêts qui subsistent.

Comme le modèle de la figure 2 tente d'en rendre compte, c'est au cours de la deuxième série de plantations industrielles qu'a eu lieu l'impact principal sur les plantations paysannes, en particulier à l'est d'Abidjan, dans moins d'une dizaine de villages près de Bonoua. C'est là que la diversification des plantations industrielles a rencontré les aspirations de paysans bloqués dans l'impasse des caféières vieillies (1).

Répartition des cultures de vente chez les planteurs

La demande en manioc de la part de la capitale se matérialise, aujourd'hui encore, par deux zones. À proximité, une bonne ren-

tabilité générale incite les planteurs à stabiliser leur système de culture et la surface du manioc destiné à la vente; au-delà, l'intérêt économique n'intervient qu'en périodes de prix élevé au cours desquelles les surfaces sont étendues. Ce champ hémiconcentrique, provoqué par la demande, interagit avec l'accès à la diversification, avec la phase atteinte par l'économie de plantation et avec les spécificités culturelles, les filières de commercialisation renforçant certaines situations locales. Ainsi les Adioukrou et les ethnies lagunaires en général ont-elles récupéré le manioc pour préserver l'identité ethnique et la division sexuelle des tâches: aux femmes reviennent sa transformation en semoule et la vente. Ailleurs, où la gamme des cultures est étendue, le manioc n'est plus qu'une production parmi d'autres; il a même tendance à être délaissé du fait des fluctuations de prix dont il est l'objet, ce qui le relègue dans les groupes marginaux (paysans sans terre, autochtones âgés, etc.). Le chorème de la zone d'attraction rend compte de la demande, mais l'interaction de celle-ci avec les situations atteintes par l'économie de plantation peut conduire au déséquilibre de la production de manioc: à l'est d'Abidjan, l'accès à la diversification réduit sa portée alors que, chez les Adioukrou à l'ouest, celle-ci est accrue. Le chorotype de la figure 3 reproduit la distribution spatiale des cultures paysannes de vente en Basse Côte-d'Ivoire, non seulement liée à la superposition des trois diffusionss centrées sur Abidjan, mais aussi aux interactions de leur mise en place respective.

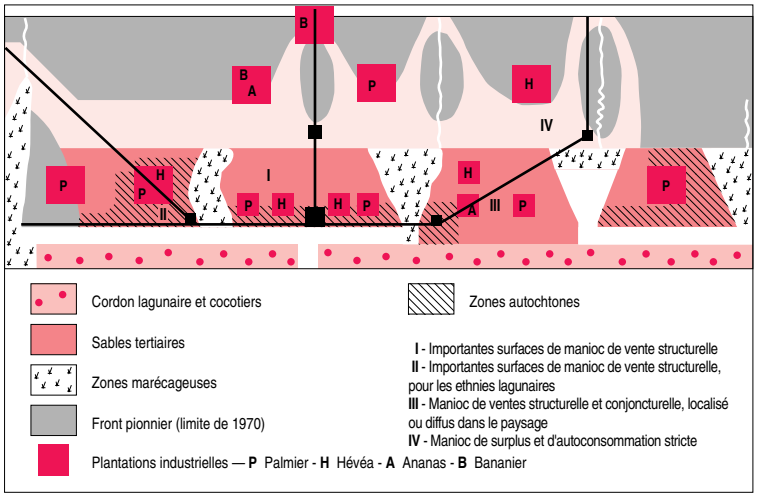

4. Essai de structuration régionale de la Basse Côte-d'Ivoire

Source: «Carte des aptitudes culturales et forestières des sols», PERRAUD, 1970, in: *Atlas de Côte-d'Ivoire, op. cit.* Les usages du sol ont été reconstitués à partir de différentes études (Ministère du Plan et ORSTOM-IGT, 1970 ainsi que BERRON, 1980). Ils ont été partiellement actualisés à partir d'enquêtes conduites dans différents villages (COLIN, 1990 et MOLLARD, 1992).

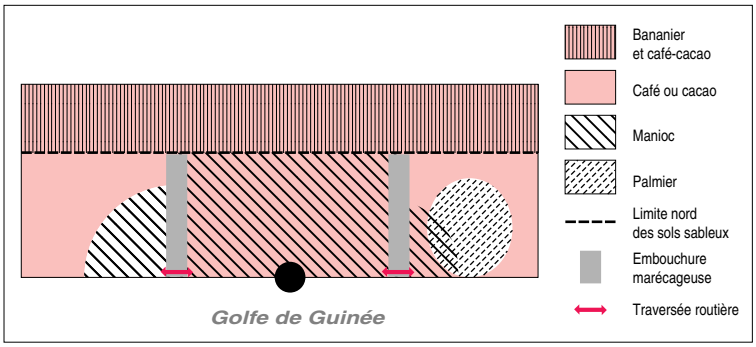

5. Milieu géographique et répartition des cultures de vente

Effets de deux caractéristiques géomorphologiques sur la répartition des cultures de vente

Pour conclure, l'introduction de deux caractéristiques du milieu naturel (fig. 4) permet d'approcher la répartition effective des cultures (fig. 5). En premier lieu, les embouchures marécageuses des fleuves sont des obstacles à la circulation. Elles ne sont traversées que par une seule route, le plus souvent au sud, dont l'exutoire dans le compartiment suivant focalise le marché vivrier, situation qui renforce le rôle de la ville qui s'y trouve. La deuxième caractéristique correspond à la différenciation de la frange littorale, dont les sols sont sableux. La banane y a été auparavant cultivée sur défriche forestière mais, par la suite, elle a laissé la place au manioc. Sur les sols au nord de cette frange, dans la région où les bas-fonds sont plus nombreux et les défrichements plus récents, la banane est beaucoup plus répandue, plantain pour l'autoconsommation et douce pour l'exportation. Quant aux cordons littoraux, ils ne permettent que la culture du cocotier..

(1) Il y existait encore des forêts qui ont été défrichées au bénéfice de plantations villageoises.

Références bibliographies

BERRON H., 1980, *Tradition et modernisme en pays lagunaire de Basse Côte-d'Ivoire*, Paris, Ophrys-CNRS, 382 p.

COLIN J.-Ph., 1990, *La mutation d'une économie de plantation en Basse Côte-d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, coll. À Travers Champs, 284 p.

DEFFONTAINES J.-P., CHEYLAN J.-P. et LARDON S. (éd.), 1990, «Gestion de l'espace rural, des pratiques aux modèles», *Mappemonde*, Montpellier, GIP Reclus-INRA, n° 4, 48 p.

LOSCH B., 1989, «La filière caoutchouc en Côte-d'Ivoire. Originalité et enjeux», Communication au *Xe Séminaire d'Économie Rurale des Régions Chaudes*, Montpellier.

Ministère du Plan et ORSTOM-IGT, 1970, *Atlas de Côte-d'Ivoire*, Abidjan, ORSTOM-Institut de Géographie Tropicale.

MOLLARD E., 1992, *Le manioc dans les unités de production de Basse Côte-d'Ivoire. Rendements, pratiques et fonctions d'une culture vivrière*, Thèse de docteur-ingénieur, INA-PG-ORSTOM.